

L'énergie comme levier de conflictualité

Nicolas Mazzucchi*

Les frappes récurrentes de drones et de missiles russes (et ukrainiens) sur des raffineries, des centrales électriques et même à proximité de la centrale nucléaire de Zaporijia, rythment depuis près de quatre ans les opérations militaires dans la première guerre majeure en Europe depuis 1945. Chaque belligérant cherche ainsi à perturber les approvisionnements énergétiques de l'autre, pour paralyser son action militaire, aussi bien que pour faire s'effondrer sa volonté de combattre. Cette situation décrit à elle seule l'importance de l'énergie au sein de la conflictualité. Sans énergie, une force armée est immobile, sourde et aveugle. La mobilité, les communications, les capteurs, les systèmes de commandement sont autant d'enjeux pour lesquels l'approvisionnement en énergie est majeur et dont la consommation (avec la numérisation) ne cesse de progresser. Plus que jamais, l'énergie est un facteur de la conflictualité, sans doute pas décisif par lui-même, mais profondément stratégique.

Il s'agit ainsi de voir comment les armées combattent par, pour et avec l'énergie, car celle-ci est bien présente dans ces trois dimensions de la conflictualité. Acquérir et conserver la supériorité énergétique tend ainsi à devenir une clé de l'action militaire et ce tant au niveau tactique qu'aux niveaux opératif et stratégique, avec une particularité fondamentale : l'énergie, même dans la conflictualité ouverte, déborde par nature du seul champ militaire.

L'énergie : *nervus belli*

Une armée, comme toute organisation humaine, est un système énergétique. Cette vérité posée, il importe de comprendre comment s'organise ce système afin d'en déceler les complexités et les vulnérabilités. Pour une force armée, l'énergie est un facteur de supériorité, une source majeure de puissance, mais aussi un poste de dépenses extrêmement important. En ce qui concerne la France, environ 1 milliard d'euros (Md€) est consacré par an aux dépenses énergétiques, pour un peu plus des trois quarts aux approvisionnements en carburants, majoritairement carburéacteur (Jet Fuel A1). La somme peut sembler importante, elle reste relative sur l'ensemble du budget ministériel (52 Md€) ; elle est surtout la garantie de la performance opérationnelle des forces.

L'énergie — très majoritairement du carburant de mobilité issu du pétrole donc — est une des conditions de l'action des forces. Sans carburant, il devient impossible de se déplacer et de combattre. Les deux guerres mondiales ont bien démontré cet axiome, tant pendant la première avec la démocratisation des blindés et des avions qui ont profondément transformé le combat, que pendant la seconde où la logistique pétrolière a joué un rôle certain dans la défaite de l'Allemagne nazie, en Afrique du Nord, sur le front de l'Est et lors de la bataille des Ardennes. Les armées contemporaines ont également (re)découvert l'importance de la logistique énergétique comme facteur de combat, notamment en 2003 lors de l'invasion de l'Irak, lorsque les blindés de l'US Army et du Marine Corps se sont retrouvés freinés dans leur avance sur Bagdad parce que leur ligne de vie logistique ne suivait pas assez rapidement.

* Centre d'études stratégiques de la Marine.

L'énergie est donc pour les militaires une affaire de logistique, de flux aussi bien que de stock. À cet égard, la capacité des armées françaises à acheter directement sur le marché des carburants variés, suivant l'emploi qui en est fait, et à les stocker au travers d'implantation sur le territoire national et auprès des forces prépositionnées, est une nécessité absolue. Le maillage du réseau énergétique de défense est tout autant une condition de succès que la capacité à gérer le transport énergétique, y compris dans une logistique du dernier kilomètre qui est, par essence, au plus près de l'action.

Il faut ici mentionner la place particulière que le nucléaire tient dans les armées de manière générale (pour celles qui y ont recours) et en France en particulier. C'est une donnée finalement peu connue, mais le ministère des Armées (la Marine nationale pour être précis) est le deuxième opérateur national de réacteurs nucléaires après EDF, ayant 12 réacteurs à eau pressurisée dans son parc : 10 sur sous-marins (4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins et 6 sous-marins nucléaires d'attaque) et 2 pour le porte-avions Charles de Gaulle. Ce recours à la propulsion nucléaire n'est pas neutre, il est une composante importante de la permanence et de la discrétion des forces. Grâce à l'endurance des réacteurs, les sous-marins peuvent effectuer des patrouilles longues de plusieurs mois (indispensables au maintien de la posture de dissuasion) et le groupe aéronaval du Charles de Gaulle se trouve bien moins dépendant de la logistique pétrolière pour ses opérations que ne le sont les porte-aéronefs des autres nations, à l'exception des États-Unis qui ont aussi fait le choix de la propulsion nucléaire.

Par ailleurs, l'électrification est de plus en plus poussée dans les forces armées, en regard de la demande numérique qui tire la consommation électrique vers le haut. Alors que la supériorité informationnelle devient une des clés de la supériorité militaire, l'approvisionnement électrique, en particulier pour les systèmes de commandement, est lui aussi une clé de plus en plus importante pour les forces militaires.

Le mythe de la guerre pour les ressources

Sur un plan stratégique, il importe de sortir immédiatement d'une idée reçue, malheureusement fort répandue, celle des ressources énergétiques comme but majeur de guerre. Il n'a ainsi jamais été démontré qu'une guerre avait pour but essentiel l'accaparement de ressources énergétiques. Cela ne signifie pas que ce point soit absent des buts de guerre ou des ambitions des belligérants, mais il n'est jamais le facteur unique, ni même principal. Dans les deux guerres mondiales, l'énergie a bien entendu joué un rôle — dans les opérations plus que dans les buts — de même qu'un certain nombre de guerres du ^{xx}e et du ^{xxi}e siècles ont eu des implications énergétiques, notamment au Proche et Moyen-Orient. Toutefois, l'énergie y a plus été considérée comme un levier d'action que comme une fin en soi.

À cet égard, le conflit entre Israël, les États-Unis et l'Iran de 2026 ne peut être considéré comme une guerre pour les ressources, étant donné que le but primordial de ce conflit n'est pas l'accaparement des capacités énergétiques de l'un ou l'autre des belligérants. Toutefois l'énergie a joué un rôle majeur dans les opérations, en tant qu'enjeu à la fois tactique et stratégique. Au plan tactique, l'action des forces américano-israéliennes contre le système énergétique iranien visait en grande partie à la paralysie des forces de Téhéran en coupant l'accès au carburant (mobilité et alimentation des missiles et roquettes) ainsi qu'à l'électricité en regard de l'importance de l'approvisionnement électrique pour les systèmes de commandement, les radars d'alerte et de guidage de la défense aérienne, etc. Identiquement, l'énergie a joué un rôle majeur au plan stratégique dans ce conflit, en tant que levier de pression sur les perceptions (politiques, économiques et sociales) des parties prenantes directes ainsi que de l'ensemble du monde. Le blocage du détroit d'Ormuz par les forces iraniennes, au travers duquel transitent environ 20 % du pétrole et du gaz mondial, ainsi que les attaques à l'encontre des infrastructures énergétiques des autres pays du golfe Arabo-Persique (Arabie saoudite, Bahreïn, Qatar, Émirats arabes unis, etc.) avaient ainsi pour but

d'internationaliser le conflit et de rendre la situation intenable pour Washington, par pression des alliés des États-Unis. Cette approche qui n'est pas inédite — l'Iran y avait déjà eu recours à la fin de la guerre Iran-Irak, pendant la phase dite de « guerre aux tankers » en 1987-1988 — a pour effet de rappeler le caractère central de l'énergie dans l'ensemble des sociétés du monde, mais surtout a démontré (si besoin en était) la pertinence d'une action à l'encontre des systèmes énergétiques, à partir du moment où le conflit est déclaré.

D'ailleurs, cette approche de l'action contre l'énergie dans un conflit « ouvert » doit être nuancée et complétée par l'explosion de la conflictualité dite « hybride », celle utilisant des moyens le plus souvent non immédiatement militaires, agissant sous le seuil du conflit armé et dissimulant son identité au travers de l'utilisation de proxies. Dans ce contexte (inédit par l'ampleur qu'il prend), l'énergie, à l'articulation du civil et du militaire, revêt un intérêt certain comme cible des actions hybrides. La plus connue est bien entendu le sabotage du double gazoduc Nord Stream 1 et 2 en septembre 2022. Cette action, réalisée dans une zone géographiquement permissive (la profondeur moyenne de la mer Baltique est de 80 mètres, ce qui permet à un pays disposant d'un corps de plongeurs militaires de bonne qualité d'y agir avec une relative facilité), en dehors de toute utilisation directe de ce double gazoduc dans un conflit, démontre que les infrastructures énergétiques tendent à devenir des cibles pour tous ceux qui cherchent à créer de la perturbation stratégique. De la même manière, l'arrachage du câble électrique interconnecteur EstLink 2 entre l'Estonie et la Finlande en 2024, par un navire civil, relève probablement d'une telle logique de conflictualité hybride, d'autant plus dommageable que ce type d'interconnexions ne cesse de se développer dans le monde.

En droit des conflits armés, la question énergétique, en particulier celle du ciblage des infrastructures et flux énergétiques, est particulièrement complexe. S'il est licite de s'en prendre au système énergétique adverse à partir du moment où celui-ci est utilisé à des fins militaires, l'action contre les infrastructures civiles demeure

proscrite. Toutefois, cette différence de qualification, relativement ancienne, était pertinente quand les deux systèmes étaient encore relativement cloisonnés ou, du moins, quand les militaires n'avaient pas recours autant qu'aujourd'hui à l'électricité pour leurs besoins. Ainsi, à partir du moment où la moindre base militaire est reliée au réseau électrique national, celui-ci pourrait, dans une approche maximaliste, devenir une cible totalement licite, alors même qu'il est essentiel pour la vie des civils ? Cet apparent paradoxe tend à effacer, en pratique du moins, la frontière entre une énergie civile et une énergie militaire, transformant l'approche de la lutte énergétique.

La lutte énergétique comme nouvel horizon

Ces deux appréhensions de la question énergétique pour et dans la conflictualité conduisent à réfléchir à un modèle conceptuel de « lutte énergétique », les encapsulant. À l'image de la lutte informatique, elle est aussi bien défensive qu'offensive. Elle suppose ainsi la prise en compte de l'énergie de manière globale dans un conflit, dans une approche « clausewitzienne » en matière de stratégie, à savoir une action contre le centre de gravité de l'adversaire, tout en protégeant le sien. La lutte énergétique se pense donc comme une branche spécifique du combat, un domaine de plus dans lequel les forces armées doivent agir de manière coordonnée afin de maintenir la supériorité et de dégrader les forces de l'adversaire.

Cette lutte énergétique doit donc prendre en compte des facteurs purement militaires comme le ciblage des infrastructures et des réseaux (modulo le point ci-dessus sur la question de la licéité des cibles), les effecteurs les plus pertinents pour atteindre ceux-ci (s'agit-il de détruire complètement ? de paralyser le fonctionnement pour un temps donné ? etc.), mais aussi des facteurs non militaires. L'aspect économique est particulièrement important, notamment dans l'optique de protéger ses propres capacités, tout autant que des questions humaines sur la formation du personnel opérant les infrastructures énergétiques, le système décisionnel dans un pays donné, etc. La lutte énergétique doit donc, dans une optique militaire, articuler des informations

(et des actions) d'entités militaires et civiles, idéalement publiques et privées. Approche totalisante par nature, elle sort du seul champ des armées pour devenir politique publique.

BIOGRAPHIE

NICOLAS MAZZUCCHI est sous-directeur stratégie navale, wargaming et prospective du Centre d'études stratégiques de la Marine. Docteur en géographie économique, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les questions de stratégie navale, d'énergie et de cyberstratégie dont *Énergie, ressources, technologies et enjeux de pouvoir* (Economica, 2017). Son dernier livre, *La confrontation en mer*, est paru en 2024 aux éditions du Rocher.